



563 rue Clément
Gatineau QC
J8P 3Y9
(819) 663-5983

Procès-verbal

Conseil d'établissement
Mercredi le 4 octobre 2023, 18 h 30
Local du service de garde

Présences

Parents	Personnel de l'école
Sara Bergeron-Larochelle	Sophie Lachance directrice
Annie Nault	Marie-Ève Vinet orthopédagogue
Nancy Duchesne	Alannah Brown TSG
Regiane Balabas	Stéphanie Bonin, enseignante
Annabelle Gérard-Perrin	Annick Lacerte, enseignante
Stéphanie Latulippe-Cabot	Isabelle Côté, enseignante
Jessica Mathews Charbonneau	
Kimberly Smeall	

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Après constat du quorum, la réunion est déclarée ouverte à 18h30.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ-2023-2024-01

Il est proposé par Régiane Balabas d'adopter l'ordre du jour avec le retrait du point 10 – Règles de fonctionnement du service de garde puisqu'il est en double.

Proposition adoptée à l'unanimité

3. Parole au public

Il n'y a pas de public présent.

4. Procès-verbal juin 2023

Le procès-verbal de la rencontre du CÉ de juin 2023 ne sera pas adopté considérant le changement à l'acte d'établissement de l'école. Il sera disponible sur le site web et au secrétariat pour consultation.

5. Élection aux postes de président(e), substitut présidence, secrétaire	CÉ-2023-2024-02
--	-----------------

Poste	Proposeur	Candidat	Résultat
Président (e)	Kimberly Smeall	Kimberly Smeall	Élu par acclamation
Vice-président (e)	Sara Bergeron-Larochelle	Sara Bergeron-Larochelle	Élu par acclamation
Secrétaire	Jessica M. Charbonneau	Jessica M. Charbonneau	Élue par acclamation

Proposition adoptée à l'unanimité

6. Formation pour les nouveaux membres du CÉ
--

Mme Lachance enverra les informations aux membres du conseil d'établissement. Les membres pourront lui confirmer par courriel lorsqu'ils auront complété la formation.

7. Règles de régie interne	CÉ-2023-2024-03
----------------------------	-----------------

Les règles de régie internes sont présentées avec les précisions suivantes:

- Au besoin, les règles seront modifiées suite à l'adoption de la loi 23
- Des votes par courriel sont utilisés seulement lorsque le fonctionnement de l'école l'exige, par exemple pour réserver une activité. Il n'y aura pas de vote par courriel pour des activités avec baignade.

Il est proposé par Sara Bergeron-Larochelle d'adopter les règles de régies internes tels que présentées.

Proposition adoptée à l'unanimité

8. Déclaration et dénonciation d'intérêt
--

Tous les membres du conseil doivent remplir les formulaires et les retourner à Mme Lachance.

9. Calendrier des rencontres pour l'année 2023-2024	CÉ-2023-2024-04
---	-----------------

Mme Lachance présente la proposition du calendrier des séances du conseil d'établissement pour l'année 2023-2024. Les rencontres prévues pour novembre, février et mai se feront en virtuel. La rencontre du mois de décembre pourrait être annulée s'il n'y a pas assez de points à discuter.

Il est proposé par Stéphanie Bonin d'approuver le calendrier des séances du conseil d'établissement pour l'année 2023-2024.

Proposition approuvée à l'unanimité

11. Utilisation du budget de fonctionnement	CÉ-2023-2024-05
---	-----------------

Le conseil d'établissement peut prévoir un budget afin de couvrir certains coûts liés au fonctionnement du conseil d'établissement, tels que les frais de garde ou formation ou activité(s) sociale(s).

La section 5.7 des règles de régie interne précisent que les frais de gardiennage sont couverts jusqu'à un montant de 5,00\$/heure.

Il est proposé par Annie Nault d'approuver un budget de fonctionnement de 250,00\$ pour l'année 2023-2024.

Proposition approuvée à l'unanimité

12. Projet éducatif

Les travaux sont en cours pour finaliser l'élaboration du projet éducatif qui sera présenté pour adoption au CÉ d'ici la fin de l'année.

Depuis l'automne 2022, différents moyens ont été utilisés pour faire le portrait de notre école (sondages, rencontres en équipe, analyse des résultats...). L'analyse des données tiendra compte des particularités de l'école de la Traversée (SMG et maternelle).

4 Objectifs seront déterminés : Bienveillance et bien-être, Réussite (2) et Pédago numérique.

Un suivi sera fait à toutes les rencontres du conseil d'établissement.

13. Règles de fonctionnement du SDG

CÉ-2023-2024-06

155 enfants fréquentent le service de garde du Grand voilier. Plusieurs nouvelles éducatrices se sont jointes à l'équipe cette année.

Le document de règles présentés est le même que celui adopté en juin 2023 sauf pour le retrait des mentions de l'école Lavigne. Les montants chargés aux parents ont aussi été majorés au 1^{er} juillet tel que prévu.

Mme Lachance propose que les élèves de maternelle qui fréquentent le bloc du soir soient chargés au même montant que ceux du primaire.

Jessica Matthews Charbonneau propose l'adoption des règles de fonctionnement tel que proposées.

Proposition approuvée à l'unanimité

14. Projet d'aménagement de la cour

La demande d'agrandissement de l'école pour l'ajout de maternelle 4 ans a été refusée en juin 2023.

La demande de subvention pour l'amélioration de la cour des maternelles a été acceptée. Les travaux auront lieu au printemps 2024. Des balançoires (certaines adaptés) et un coin avec du mobilier urbain sont prévus dans les travaux. Le projet coûtera environ 70000\$. Un montant est disponible dans un FDS pour ce projet.

15. Présentation d'activités

CÉ-2023-2024-07

Mme Lachance présente les prévisions d'activités et sorties scolaires pour 2023-2024.

Il est proposé par Sara Bergeron-Larochelle d'approuver les activités et sorties scolaires prévues pour 2023-2024.

Proposition approuvée à l'unanimité

16. OPP

Mme Crépin enverra une invitation aux personnes qui ont signifié leur intérêt à participer à l'OPP afin de discuter des activités à prévoir durant l'année scolaire. Il faudra déterminer une utilisation des montants ramassés pendant l'année. Les membres du CÉ proposent de les utiliser pour l'organisation du BBQ de fin d'année.

17. Comité de parents

La prochaine rencontre aura lieu la semaine prochaine.

18. Mot du personnel enseignant

Mme Bonin nous parle de la rentrée : Les enseignants étaient heureux de revenir au travail. Plusieurs d'entre eux portaient un chandail avec logo pour bien s'identifier lors de la première journée.

Mme Lacerte nous parle de la planification pour leur classe pour septembre et octobre et de la volonté de faire des activités avec les classes du régulier.

19. Mot du personnel de soutien

La représentante du soutien est absente

20. Mot du personnel professionnel

Caroline Diotte est la psychoéducatrice pour l'école. Le service direct à l'élève en orthopédagogie a débuté le 11 septembre.

21. Mot de la technicienne du service de garde

L'équipe du SDG travaille à l'élaboration de son programme d'activités. Un comité a été mis sur pied pour ce travail. Le programme sera présenté au CÉ pour adoption avant la fin de l'année scolaire.

22. Mot de la direction

Au 29 septembre 2023, 257 élèves fréquentaient l'école. Il n'y a plus de place dans aucun niveau sauf pour les classes EVA. La promesse des brigadiers a eu lieu cet après-midi. Le bulletin de commentaires sera déposé sur Mozaïk le 13 octobre prochain. L'équipe école débutera la révision des PIA au début du mois de novembre.

Le déjeuner de la rentrée a été un grand succès. Il s'agit d'une collaboration avec le Club des petits déjeuners.

23. Mot du président

Aucun suivi n'a été fait.

24. Varia

Aucun Varia

25. Levée de l'assemblée

CÉ-2023-2024-08

La levée de l'assemblée est proposée à 19h16 par Stéphanie Bonin.

Proposition approuvée à l'unanimité

Signature de la présidente du conseil